



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de l'ordre judiciaire vaudois

Causons justice !

Publiques et gratuites, les causeries sont des échanges sur des thèmes liés à la justice au sens large. Organisées les 26 septembre, 24 octobre et 28 novembre prochains à Lausanne, elles seront l'occasion pour un public et des professionnels de la justice – notamment des juges et des avocats – de prendre la parole sur des sujets choisis.

Sait-on quel juge fait quel métier, et comment on entre en contact avec ce juge ? Sait-on ce qui se cache derrière les avances de frais, les honoraires, l'assistance judiciaire ou encore les avocats d'office ? Sait-on ce qui, en justice, prend du temps, et ce qui n'en prend pas ? Le public se pose toutes sortes de questions liées au fonctionnement de la justice. Lors des causeries, des juges et d'autres acteurs de la justice tenteront d'apporter quelques réponses.

Si la mission des juges est d'appliquer la loi, elle consiste également à l'expliquer. Les juges qui se sont engagés à causer justice seront disponibles pour le public, indépendants, prêts à débattre sans tabou sur des thèmes qui touchent tous les justiciables.

Lors de la première causerie, qui traitera de l'accès à la justice en général, s'exprimeront deux magistrats, Mme Marie-Pierre Bernel et M. Robert Gay, aux côtés de deux avocats, Me Leila Roussianos et Me Jean-Samuel Leuba. Un second rendez-vous sur le coût de la justice permettra au public de causer notamment avec MM. Jean-Pierre Lador et Jacques-André Nicod, tous deux magistrats, ainsi que Me Jean-Luc Schwaar, chef du Service juridique et législatif de l'Etat de Vaud. Finalement, une troisième rencontre traitera des temps de la justice. Elle réunira Mme Muriel Epard, vice-présidente du Tribunal cantonal, M. Jacques Antenen, juge d'instruction cantonal, M. Eric Cottier, procureur général, Me Gilles Robert-Nicoud, avocat, et un collaborateur du centre d'aide aux victimes.

Sous l'égide du Bureau cantonal de médiation en matière d'administration judiciaire, le projet « Causons justice ! » est une première expérience de ce type dans le canton de Vaud. Il s'inscrit parmi les différentes démarches qui tendent à faciliter l'accès à la justice.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

Lausanne, le 19 septembre 2007

Renseignements :

**Me François de Rougemont, médiateur en matière d'administration judiciaire, 021 329 11 84
OJV, Manon Chevallier, chargée de communication, 021 316 15 14 – manon.chevallier@vd.ch**

Pratique :

www.justice.mediation-vaud.ch, www.vd.ch/justice

Lausanne, Gymnase du Bugnon (salle 211), entrée libre

Mercredi 26 septembre 2007 à 18h30 : *Mon juge, facile d'accès ?*

Mercredi 24 octobre 2007 à 18h30 : *Mon procès, combien ça coûte ?*

Mercredi 28 novembre 2007 à 18h30 : *La justice, trop rapide ou trop lente ?*